

Rémunération du personnel électoral

Fonction	Rémunération
Présidente d'élection	8 300 \$
Secrétaire d'élection	6 225 \$
Formation	35 \$
Réserviste	50 \$
Membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur	18 \$/heure
Frais de déplacement	0,70 \$/km
Le jour du vote par anticipation (BVA)	
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)	23 \$/heure
Scrutateur	231 \$
Secrétaire	221 \$
Préposé à l'accueil	162 \$
Le jour du vote itinérant (BVI)	
Scrutateur	22 \$/heure
Secrétaire	21 \$/heure
Le jour du vote au bureau de la présidente d'élection (BVPE)	
Scrutateur	187 \$
Secrétaire	179 \$
Préposé à l'accueil	18 \$/heure
Le jour du scrutin (BVO)	
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)	23 \$/heure
Aide PRIMO	22 \$/heure
Scrutateur	319 \$
Secrétaire	305 \$
Préposé à l'accueil	198 \$
Dépouillement des votes itinérant, au bureau de la présidente d'élection et par anticipation	
Scrutateur (minimum de 3 heures payées)	22 \$/heure
Secrétaire (minimum de 3 heures payées)	21 \$/heure